UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

UFR SEN
Sciences Exactes et Naturelles

Université de Reims Champagne Ardenne à Reims

Refonte du câblage Voix Données Images (VDI) du bâtiment 18

Cadre Mémoire Technique

ingénis

Synthèse des besoins, enjeux et contraintes du projet

Le candidat devra présenter une synthèse globale montrant sa parfaite compréhension du projet de refonte VDI du Bâtiment 18. Il précisera comment son offre répond aux besoins de performance, de conformité et d'exploitabilité, aux enjeux de continuité d'activité de l'URCA de l'UFR SEN, de qualité et d'écoresponsabilité, ainsi qu'aux contraintes majeures du chantier, notamment l'intervention en site occupé, l'intégration des cheminements et le respect du planning prévisionnel.

(A détailler sur 3 pages maximum - format A4)

Planning prévisionnel et organisation des travaux

Planning prévisionnel de type GANTT ou PERT, présentant les différentes phases du chantier, leur durée, leur enchaînement et les effectifs mobilisés pour chaque étape. Le planning devra notamment faire apparaître les principales phases d'études, préparation, approvisionnement, travaux, essais, recette et réception. Le nombre de personnes prévues devra être indiqué en fonction de l'avancement des travaux.

(A détailler sur 3 pages maximum - format A4)

Méthodologie et Organisation des travaux en site occupé

Description complète et détaillée des différentes étapes que l'entreprise prévoit de mettre en œuvre pour la réalisation des travaux en site occupé. Le soumissionnaire précisera notamment les mesures prévues pour limiter les nuisances pour les usagers : bruit, poussières, circulation, accès aux locaux, maintien en fonctionnement des installations, sécurisation des zones de travaux, nettoyage et remise en état des locaux. L'organisation prévue pour assurer la continuité d'activité devra également être précisée.

(A détailler sur 6 pages maximum - format A4)

Plans et Cheminements

Plans faisant apparaître les **principaux cheminements prévus** pour les installations, notamment les cheminements de câbles et liaisons VDI. Les plans devront permettre d'apprécier la cohérence de la solution proposée avec les contraintes du site.

(A détailler sur 12 pages maximum - format A4)

Moyen Humains et Matériels

Présentation détaillée des **moyens humains** affectés au projet : organigramme, fonctions, qualifications, expérience et rôle de chaque intervenant. Présentation des **moyens matériels** prévus pour la réalisation des travaux, notamment les équipements spécifiques nécessaires à la mise en œuvre, aux mesures, aux essais et au recettage des installations.

(A détailler sur 5 pages maximum - format A4)

Fiches Techniques des Produits et garanties produits

Fourniture des fiches techniques de l'ensemble des produits proposés et mis en œuvre dans le cadre du marché. Les documents devront permettre d'identifier clairement les références, caractéristiques techniques et performances des matériels proposés.
Présentation des garanties produits et garanties d'application proposées par le fabricant pour le système de câblage retenu. Le soumissionnaire précisera la durée, l'étendue et les conditions d'application de ces garanties.

(Format A4)

Formation Intervenants et Certification constructeur

Certificats nominatifs de formation des intervenants affectés au chantier, attestant de leur formation vis-à-vis du système de câblage proposé dans l'offre.
Certificat constructeur de l'entreprise attestant de son habilitation, qualification ou certification vis-à-vis du système de câblage proposé dans son offre. Le certificat devra être en cours de validité à la date de remise de l'offre

(Format A4)

Développement Durable

Présentation des dispositions mises en œuvre par l'entreprise en matière de développement durable, notamment concernant la gestion et le tri des déchets de chantier, la limitation des déchets, le réemploi ou recyclage des matériaux, la réduction des nuisances et des consommations, ainsi que toute autre action environnementale pertinente dans le cadre du présent marché.

(A détailler sur 2 pages maximum - format A4)